

Consommateurs – Salariés

Refusons ensemble d'être les boucs émissaires de la crise

Pour le porte-parole du gouvernement, Luc Châtel, les prix baissent depuis 3 mois. En réalité, ils baissent de façon inégale et certains grands groupes commerciaux profitent de la situation pour augmenter leurs prix et leurs marges.

Faire les courses devient pour beaucoup d'entre nous un véritable parcours du combattant.

Les derniers chiffres de l'Institut National de la Consommation sont éloquentes. Ils démontrent qu'entre août 2008 et janvier 2009, les prix de certains produits de base ont subi une forte inflation :

- 12,5 % d'augmentation sur certaines pâtes alimentaires,
- 10,5 % d'augmentation sur la semoule de blé dur,
- Entre 8 et 10 % pour le thé,
- Entre 3,5 et 10,5 % pour une gamme importante de yaourts de grandes marques.



Pour d'autres produits de grande consommation, les prix ont diminué seulement de 0,1% depuis décembre. Pourtant, les cours mondiaux des matières premières ont « dégringolé » en 2008 : - 51% pour les céréales, -38% pour les oléagineux et -12% pour les œufs.

On voit bien les limites de la fameuse loi LME rebaptisée pour la circonstance loi « Michel Edouard » par les consommateurs. Le Canard Enchaîné daté du 5 janvier 2009, épingle d'ailleurs le grand distributeur sur les 25 % de marges qu'il s'accorde pour chaque contrat passé avec un fournisseur.

Il n'y a pas que les grandes surfaces qui tirent leur épingle du jeu, les grandes multinationales de l'énergie que sont TOTAL et GDF-SUEZ engrangent des superprofits sans que le gouvernement ne bouge le petit doigt.

Cette situation intolérable n'est pas prête de s'arrêter. En effet, le gouvernement prétextant la crise et la réorganisation des politiques publiques, est en train de démanteler la « répression des fraudes » et fragiliser les associations de consommateurs en baissant leurs subventions. Nous sommes en présence de deux discours contradictoires : **d'un côté le Premier Ministre demande l'unité du pays face à la crise et de l'autre il fait la chasse à ceux qui sont chargés de défendre les consommateurs.**

Pour mettre fin à cet engrenage, INDECOSA-CGT propose des solutions justes et durables :

- Hausse du SMIC à 1600 euros brut, augmentation des salaires et des prestations sociales,
- Création d'une autorité de régulation des prix et non pas un simple observatoire,
- Blocage immédiat des prix des produits de première nécessité assortie d'une baisse de TVA,
- Baisse du prix du gaz naturel avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009,
- Services publics modernisés, accessibles à tous, répondants aux besoins de la population,
- Maintien et renforcement de la répression des fraudes (DGCCRF) sur le territoire,
- Meilleure reconnaissance des associations de consommateurs et renforcement de la concertation avec les professionnels et les pouvoirs publics,
- Non au travail du Dimanche !

Rejoignez-nous le **18 mars** pour la journée européenne des consommateurs

Le **19 mars** pour la grande journée interprofessionnelle sur les salaires et le pouvoir d'achat

Participez à la journée nationale d'action des salariés de la DGCCRF le **21 mars**

BULLETIN D'ADHÉSION A INDECOSA-CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

Je fais le choix de me syndiquer CGT et je deviens membre de droit à INDECOSA-CGT (cotisation 1% du salaire net mensuel)

Je demande à être adhérent d'INDECOSA-CGT, cotisation 30€/an, 50€ avec l'abonnement à 6 numéros d'IN Magazine.

Bulletin à renvoyer à : INDECOSA-CGT – Case 1-1 – 263, rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex

Téléphone : 01 48 18 84 18 - Fax : 01 48 18 84 82 - E-mail : indecosa@cgt.fr